

## **COMMISSION COHESION SOCIALE**

**Compte-rendu de la réunion du mardi 11 octobre 2016 à 18h00  
Dans la salle Lafayette de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Politique de la Ville – Versement de subventions en faveur de la cohésion sociale
2. Politique de la Ville – Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de l'agglomération messine : protocole de préfiguration

---

#### **Etaient présents, sous la présidence de : Madame Selima SAADI, Présidente**

- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers
  
- Monsieur Emmanuel BERTIN, Directeur du Pôle PVCTI
- Madame Sylvie BORTOT, Directrice de l'Action Sociale et de l'Insertion au CCAS
- Madame Nadine KRIEGEL, Pôle PVCTI
- Monsieur Alexis LAMBERT, Directeur-Adjoint du Pôle PVCTI

#### **Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Catherine MOREL, Conseillère Municipale déléguée, Membre titulaire
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, Membre suppléant
- Monsieur Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Madame Selima SAADI, ouvre la séance à 18H00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

### **1er Point – Politique de la Ville – Versement de subventions en faveur de la cohésion sociale**

#### Projet d'innovation sociale pour l'intégration de la population temporairement logée rue Louis Le Débonnaire

Il s'agit de permettre l'intégration et l'insertion dans l'aire urbaine par la formation, l'emploi et la citoyenneté de 16 familles originaires de Roumanie, occupant un terrain SNCF rue Louis le Débonnaire. Ces personnes maintiennent leur volonté de rester sur le territoire.

En partenariat avec l'Etat, la Fondation Abbé Pierre, la Ville de Metz a décidé de réaliser un diagnostic social et un diagnostic du bâti, suivi d'une co-conception de l'amélioration des conditions de vie. Le recours à des associations spécialisées et disposant d'expériences dans ces domaines (Association Quatorze, Diagnostic et Trajectoires, Amitiés tziganes) est privilégié. Une subvention globale de 30 000 € sera attribuée auxdites associations.

Un accompagnement social individualisé sera réalisé pour toutes les personnes âgées d'au moins 16 ans. Chacune sera dans l'obligation de signer un contrat de séjour (règles de vie dans le camp, vivre ensemble en ville) et un contrat personnalisé (formation, scolarisation, accès à l'emploi...).

Il est rappelé que dès l'accès au travail obtenu, la personne bénéficie d'un logement et quitte le camp ; le relogement s'effectuant en priorité dans des quartiers hors politique de la ville. Cela sera bientôt le cas de deux familles actuellement présentes sur le camp.

#### Contrat de Ville : 3<sup>ème</sup> programmation

Un accompagnement des associations est réalisé tout au cours de l'année. Certains projets émergent tardivement (AMSED, LDH, Les Petits Débrouillards) ; d'autres associations nécessitant un appui financier complémentaire (ADAC'S, Laotiens de Moselle).

Il est indiqué que le projet porté par l'association Les Petits Débrouillards est susceptible d'être reporté en 2017, sous réserve de la participation financière de la Région Grand Est.

La participation de la Ville de Metz à hauteur de 13 500 € est sollicitée.

Programme d'Accompagnement des Copropriétés en Difficulté (PACOD) : convention avec le Centre d'Amélioration de l'Habitat de la Moselle (CALM)

Afin d'aider les copropriétaires de la Tour Bernadette, qui sont dans leur grande majorité des ménages modestes, à régler les appels de fonds appelés par l'Administrateur, la Ville de Metz a décidé de mettre en place un dispositif de prêt social dont la gestion a été confiée au CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) (Cf. Délibération du 26 février 2015).

Suite aux travaux de sécurité rendus impératifs après l'incendie de janvier 2016, la Ville de Metz a souhaité renforcer la dotation de prêts sociaux, pour permettre aux copropriétaires de faire face aux appels de fonds à venir et au recouvrement propre aux travaux d'office effectués. Ce dispositif sera également ouvert aux autres copropriétés concernées par le PACOD, notamment Christiane dont le programme de travaux parviendra dans les semaines à venir.

Il s'agit de verser au CALM une participation financière de 54 000 €.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité, Madame GROLET ne prenant pas part au vote  
Proposition de rapporteur : Nadia SEGHIR*

**2<sup>ème</sup> Point – Politique de la Ville - Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de l'agglomération messine : protocole de préfiguration**

Il est rappelé que dans le cadre du pilier 2 du Contrat de Ville (Habitat et Cadre de Vie), quatre quartiers messins peuvent bénéficier d'appuis financiers de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) : Borny (intérêt national), Patrotte, Bellecroix et Boileau (intérêt régional).

A ce stade, 18 mois sont nécessaires pour réaliser différentes études nécessaires au futur conventionnement pour 10 ans avec l'ANRU. Ces études sont résumées dans le protocole de préfiguration. Elles peuvent se résumer ainsi :

Quartier élargi de Borny : Plan-Guide, Concertation et Participation des habitants du secteur Languedoc, étude sur le centre d'affaires du quartier. Une dérogation a été obtenue pour démarrer les travaux sur l'ensemble du secteur Languedoc. De son côté, Metz Habitat Territoire réalisera des travaux importants sur la Tour Mireille, notamment en matière d'isolation thermique.

Autres quartiers : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur la question scolaire, mission d'urbanisme sur le quartier intercommunal de Boileau, Plan Guide au cœur de Patrotte, phase 2 de l'étude sur la halte-ferroviaire de Metz-Nord.

De même, deux études relatives aux démarches et outils de communication en matière de stratégie économique et de concertation, se tiendront sur l'ensemble des quartiers susvisés.

Ce programme a été présenté par Monsieur le Maire et Monsieur le Président de Metz Métropole devant les instances parisiennes de l'ANRU le 18 juillet dernier. Des raccords au texte final doivent être étudiés ces prochains jours. La présente délibération sera présentée à la décision du Conseil Municipal le 27 octobre ou le 24 novembre 2016.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité, Madame GROLET ne participant pas au vote  
(Mesdames FERRARO et SALLUSTI absentes lors de l'évocation de ce point)  
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 19 heures 15.